

**ASSOCIATION des ANCIENS ELEVES
De VAUGIRARD – LOUIS LUMIERE**



**PROCES – VERBAL
De l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2010
Le 7 avril 2011 à PARIS**

Président de séance : Gilles FLOURENS
Secrétaire de séance : Benoît PITRE

Régulièrement convoquée dans les délais statutaires (exemplaire de la convocation en annexe), l'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte par le Président à 20h. Elle est organisée à la Maison des Photographes – UPP, 121, rue Vieille du Temple à PARIS 75003.

Le Trésorier, Michel BAPTISTE, fait procéder à l'émargement des membres présents après vérification du paiement de la cotisation 2010. Il distribue à chaque membre les bulletins de vote ainsi qu'un exemplaire du rapport financier.

Le décompte est le suivant (liste d'émargement en annexe) :

- 16 membres votants présents,
 - 12 membres représentés par pouvoir,
- soit un total de 28 votants

Le Président, Gilles FLOURENS, souhaite la bienvenue à l'assemblée et remercie l'Union des Photographes Créateurs pour son accueil. Il ouvre la séance et demande des volontaires pour tenir les postes de scrutateurs, ceux-ci ne devant être ni membres du comité directeur ni candidats aux élections. Henri-Antoine ROUX (Son 1964) et Benoît GUEUDET (Ciné 1972) sont volontaires et acceptés par l'assemblée.

La parole est passée ensuite au Secrétaire Général, Benoît PITRE. Ce dernier dépose sur le bureau le livre des assemblées générales et compte-rendus de réunions du comité directeur arrêté à la réunion statutaire du 23 novembre 2010. Le Secrétaire Général présente le rapport moral. L'original du rapport moral est annexé au présent procès-verbal.

Aucun membre ne demandant un vote à bulletin secret, le rapport moral est approuvé à main levée à l'unanimité des votants. Le Président et le Secrétaire Général remercient l'assemblée pour la confiance accordée au comité directeur au cours de l'exercice 2010.

La parole est passée au Trésorier, Michel BAPTISTE, qui présente les comptes 2010 assortis de quelques commentaires pour une meilleure compréhension. Un exemplaire de la comptabilité détaillée est annexé au procès-verbal.

Les comptes n'appellent aucune remarque. Aucun membre ne demandant un vote à bulletin secret, le rapport financier est approuvé à main levée à l'unanimité des votants.

Quitus est ainsi donné au Trésorier pour les comptes de l'année 2010 qui se termine avec un avoir en banque de 1 765,50 euros.

Il n'y a pas de présentation de budget prévisionnel pour l'année 2011. Un exemplaire du document comptable distribué à l'assemblée est signé par le Président et le Secrétaire Général et annexé au présent procès-verbal.

Il y a dans le tiers sortant du comité six membres :
Michel BAPTISTE, Patrice BOURCET, Alain DAVID, Jean-Noël FERRAGUT, Jean-Pierre MAFFRE et Christian de ROZIERES.

Deux ont fait valoir qu'ils ne souhaitent pas continuer, Alain DAVID et Jean-Pierre MAFFRE, les quatre autres se représentent. Deux adhérents font acte de candidature : Eric DUMAGE et Henri-Antoine ROUX. Ce dernier était volontaire à la fonction de scrutateur sans avoir l'intention d'être candidat. Il a été désigné à cette fonction comme les années précédentes. Personne d'autre qu'Eric DUMAGE ne faisant acte de candidature, Henri-Antoine ROUX accepte de se présenter. Personne dans l'assemblée ne souhaite remettre en cause sa fonction de scrutateur.

Vingt-huit suffrages sont exprimés et portent les six noms. Sont ainsi élus ou réélus à l'unanimité des voix pour 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale 2013 qui se tiendra en début 2014 :

- Michel BAPTISTE,
- Patrice BOURCET,
- Eric DUMAGE,
- Jean-Noël FERRAGUT,
- Henri Antoine ROUX,
- Christian de ROZIERES.

Lors des questions diverses, Gilles FLOURENS indique que l'association doit, pour pouvoir se développer, recruter des membres ainsi que des partenaires. Il fait part que la brocante, initiée lors de l'assemblée générale 2009, aura lieu le 15 octobre 2011 à Saint-Maur des Fossés.

Henri ROUX propose que l'exonération de cotisation à la sortie de l'Ecole soit portée à deux ans. Aucun membre ne demandant un vote à bulletin secret, la proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Liselotte LE MOUNIER fait part du décès de Bernard MUSSON
(Photo 46).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h15.

Le transfert de l'Ecole de Noisy à Saint-Denis devant intervenir en 2012, Greg FARIS, directeur technique, fait le point sur l'avancée des travaux. Il explique aux participants les raisons du déménagement, les contraintes et les choix techniques et fonctionnels effectués.

Répondant à l'invitation jointe à la convocation, une vingtaine de membres et d'invités poursuivent la soirée autour d'un buffet dont un complément financier est pris en charge par l'AEVLL.

Déclaration des modifications du comité directeur et du bureau sera faite en préfecture par le Secrétaire Général.

Une première réunion du nouveau comité directeur est fixée par le Président au 13 avril 2011 à la Maison des Photographes à 19h30 pour l'élection du bureau.

Fait à SAINT-MAUR des FOSSES
Le 10 avril 2011.

Benoît PITRE
Secrétaire Général